



Projet de Transition Professionnelle : Les métiers de l'artisanat

SEPTEMBRE 2024

PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO Île-de-France



L'essentiel à retenir



Regroupe 4 secteurs



Alimentation



Services



Fabrication



Bâtiment

- Comprend **510 activités** et **250 métiers différents**
- Perçu comme propice à **l'épanouissement professionnel et personnel**, surtout chez les jeunes
- 57 % des employeurs rencontrent des **difficultés de recrutement** pour 2024
- **1/4 des apprentis** sont inscrits dans l'artisanat

L'artisanat en Île-de-France

- Représente **10% de l'économie régionale** en 2023
- **Augmentation de 46%** des entreprises artisanales en 5 ans
- **35%** des artisans sont **micro-entrepreneurs**
- **Baisse d'activité de 1,5%** pour les artisans et commerçants en 2023

Transitions Pro Île-de-France soutient l'artisanat francilien

- **1 845 Projets de Transition Professionnelle (PTP) financés** (2021-2023)
- Majorité dans les **services** (728 dossiers) et le **bâtiment** (674 dossiers)
- **14% de cadres** dans les reconversions vers l'artisanat (5 pts de plus que la moyenne générale)

Leur devenir à 6 mois (4 secteurs confondus)

- **95%** de ceux qui ont suivi toute la formation ont obtenu leur diplôme
- **91%** d'entre eux ont réussi ou sont en cours de réaliser leur reconversion
- Un statut salarié avant **l'auto-entrepreneuriat**



L'artisanat sur le marché de l'emploi en France

QU'EST-CE QUE L'ARTISANAT ?

L'artisanat désigne la transformation de produits avec un savoir-faire spécifique, hors de la production industrielle de masse. Cela concerne les individus ou les entreprises qui emploient moins de 11 salariés, immatriculés au répertoire tenu par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, et qui exercent en **indépendant la production, la transformation ou la réparation**¹.

Le domaine de l'artisanat, souvent considéré comme traditionnel, est dynamique et constitue un pilier de l'économie en créant de l'emploi et de la richesse, notamment à l'échelle locale.

Les métiers de l'artisanat sont répartis en quatre grands secteurs d'activité :



L'alimentation

Aussi dits les « métiers de bouche », liés à la préparation de produits et de plats destinés à la consommation.



Les services

On y regroupe des métiers ayant une grande utilité, allant de l'esthétique à des professions plus traditionnelles (taxi, réparation, coiffure, soin à la personne...).



La fabrication

Ces métiers rassemblent divers savoir-faire dans de nombreux domaines. Ils reposent sur des pratiques traditionnelles qui nécessitent des compétences techniques pointues, comme le travail de matériaux (verre, bois, métal ou textile). Cela comprend également les métiers d'artisanat d'art.



Le bâtiment

Regroupe les métiers en charge des sols, des toits et des murs principalement, nécessitant des compétences techniques et manuelles précises (comme couvreur, carreleur, peintre en bâtiment, etc.).



L'artisanat en Île-de France, un secteur dynamique pourvoyeur d'emplois

D'après la CMA³ Île-de-France, en 2023 l'artisanat représente :

300 664 entreprises, ce qui correspond à 29 % des entreprises françaises⁴.

→ **+ 46 % sur 5 ans**

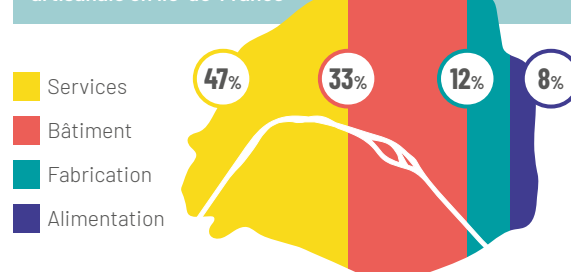
→ 1/3 des entreprises emploient des salariés

→ On y compte 636 956 d'actifs (comprenant salariés, apprentis et auto-entrepreneurs)

10 % de l'économie francilienne

→ 75 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel

Répartition de l'activité artisanale en Île-de-France



Source : Chiffres clés de l'artisanat francilien 2023, Chambre de Métiers et de l'Artisanat Île-de-France.

En Île-de-France **les services prédominent**, contrairement à la tendance nationale où le bâtiment est le premier secteur de création d'entreprises (à 40 %), suivi des services (36 %)⁵.

¹ Définition - Artisanat | Insee

² Caractéristiques - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Paris (cma-paris.fr)

³ Calaméo - Chiffres Clés De L'artisanat Francilien édition 2023 (calameo.com)

⁴ La création d'entreprise en 2023 et son évolution depuis 2012 (bpifrance-creation.fr)

⁵ Secteur de l'artisanat : activités et emplois (youzful-by-ca.fr)

L'Île-de-France : un territoire qui se distingue des tendances nationales

En Île-de-France, les créations d'entreprises artisanales ont augmenté de **13 %** en 2022, faisant de la région le **1^{er} bassin entrepreneurial du pays**, notamment grâce aux immatriculations de taxis et VTC. A contrario au niveau national en 2023, le baromètre de l'artisanat de l'Institut supérieur des métiers relève des baisses de créations d'entreprises dans plus de 20 départements.

Selon le même baromètre, **1 entreprise sur 3 créée en zone rurale relève de l'artisanat⁶**, contre 1 entreprise sur 7 à Paris. On note également une plus grande concentration des activités artisanales dans les quartiers prioritaires en ville⁷, où se concentrent de 3 activités principales :

- Les taxis/VTC
- La préparation de plats à emporter
- La vente de produits alimentaires sur les marchés

TOP 5

des métiers pour lesquels on relève le plus
de création d'entreprises en Île-de-France :



5 062

VTC



3 518

Nettoyage et petits bricolages



2 811

Coiffure, soins, beauté
et esthétique



2 432

Électricien



2 274

Maçon

Source : Artisanat & Attractivité, Chiffres clés de l'artisanat francilien 2022, Chambre de Métiers et de l'Artisanat Île-de-France

66

Laura Gasser,

Directrice de formation à la CMA Île-de-France

Quelles sont les formations les plus demandées
au sein de la CMA Île-de-France ?

Ce sont principalement les filières de l'alimentation, de l'automobile et du bâtiment. Pour les personnes en reconversion la majorité des demandes concernent les métiers de bouche et notamment en pâtisserie. Une autre particularité : nous avons toujours beaucoup de demandes en reconversion vers le métier de toiletteur canin.

***“Au global à la CMA Île-de-France,
79% des apprenants sont en emploi
7 mois après la fin de formation”***

Comment se passe l'insertion sur le marché
du travail après une formation dans l'artisanat ?

Le taux d'insertion dans l'artisanat est variable selon les secteurs et métiers. Au global à la CMA Île-de-France, 79 % des apprenants sont en emploi 7 mois après la fin de formation (hors poursuite d'études) avec plus de la moitié qui sont embauchés dans leur entreprise d'accueil.

Quels sont les profils des personnes en reconversion ?

Constatez-vous des différences avec les personnes
en formation initiale ?

Les publics en reconversion sont essentiellement des demandeurs d'emploi qui cherchent à se professionnaliser et/ou changer de métier. Contrairement au public en formation initiale, ces personnes ont souvent des projets professionnels plus réfléchis et possèdent des informations de base sur le métier, les débouchés, etc. L'accompagnement au financement de la formation reste le sujet principal. Le public est souvent peu informé et/ou « perdu », et recherche auprès de nous des solutions leur permettant de suivre une formation.

Constatez-vous une surreprésentation d'hommes
ou de femmes dans certains secteurs ?

Concernant la mixité Hommes / Femmes, certains métiers sont très teintés féminins (coiffure/esthétique) et d'autres très masculins (bâtiment/automobile) mais souvent avec des très légères augmentations chaque année. Les effectifs des apprenants à la CMA IDF affichent une quasi-parité avec 43,8 % de femmes et 56,2 % d'hommes.

⁶ Secteur de l'artisanat : activités et emplois (youzful-by-ca.fr)

⁷ L'artisanat dans les Quartiers Prioritaires de la Ville -
Institut Supérieur des Métiers (infometiers.org)

Les atouts de l'artisanat

D'après le baromètre de la confiance des Français d'OpinionWay en février 2023, les artisans se positionnent en tête avec un taux de confiance de 82 %. Les valeurs d'authenticité et de production locale restent très attractives et ouvrent des opportunités pour les artisans, malgré plusieurs défis sur le marché de l'emploi.

Selon l'enquête « Moi Jeune » de 2024, 85 % des jeunes perçoivent l'artisanat comme un secteur d'avenir et une opportunité d'épanouissement professionnel, et 41 % d'entre eux envisagent une potentielle réorientation dans un métier artisanal. Parmi ses apprentis, la CMA compte 22 % de jeunes diplômés qui opèrent une reconversion.



DE NOMBREUSES PERSPECTIVES D'EMPLOIS

À partir des données de l'enquête Besoins en main d'œuvre 2024, on peut dresser les principaux métiers artisanaux qui recrutent le plus en Île-de-France pour l'année 2024, ainsi que leurs difficultés de recrutement :

POSTES	PROJETS DE RECRUTEMENT	DIFFICULTÉS À RECRUTER	
Ouvriers mécaniciens de véhicules	3 920	77 %	
Maçons qualifiés	3 270	74 %	
Coiffeurs, esthéticiens	4 890	72 %	
Plombiers chauffagistes	4 550	71 %	
Boulangers, pâtisseries	3 070	69 %	
Ouvriers de la maintenance générale et mécanique	2 990	64 %	
Ouvriers en électricité du bâtiment	4 550	61 %	
Ouvriers en pose de décoration de revêtements	2 750	59 %	
Ouvriers en peinture en bâtiment	2 580	44 %	
Agents d'entretiens de locaux	12 580	41 %	
Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés	4 540	29 %	

Source : Tableau communiqué par la Chambre de Métiers Île-de-France 14/06/24, à partir des données BMO 2024 (Besoins en main d'œuvre, France Travail).

L'APPRENTISSAGE : LA VOIE PRIVILEGIEE POUR ACCEDER AUX METIERS DE L'ARTISANAT

La formation est essentielle dans les métiers de l'artisanat, et l'apprentissage ou l'alternance sont des méthodes indissociables de ce domaine. Elles permettent d'acquérir un savoir-faire unique et de se démarquer sur le marché de l'emploi.

Selon le baromètre de l'Institut Supérieur des Métiers (ISM), 24 % (soit 1 apprenti sur 4) évolue dans le domaine de l'artisanat en France¹¹. 201 090 apprentis de l'artisanat sont formés en 2021-2022¹², soit une hausse de 14 % par rapport à l'année précédente. À l'échelle de l'Île-de-France, on compte 15 420 apprentis formés dans divers CFA en 2022¹³.

Parmi les centres de formation en apprentissage qui appartiennent à la CMA, 80 % des apprentis trouvent un emploi dans les 7 mois qui suivent leur formation.

Par ailleurs plus récemment, des préoccupations concernant la formation émergent suite à la mise à jour en 2024 de la prise en charge des contrats d'apprentissage par France compétences. Après une réduction progressive des niveaux de prise en charge en 2023, les chiffres indiquent une baisse visant à économiser 140 millions d'euros¹⁴. Des mesures qui pourraient avoir un impact significatif sur la filière de l'artisanat, où l'apprentissage est central¹⁵.

⁸ 82 % des Français font confiance aux artisans | Le Monde Des Artisans - National

⁹ L'apprentissage dans l'artisanat | Artisanat.fr

¹⁰ Enquete_MoiJeune_2024.pdf

¹¹ Que révèle le dernier baromètre ISM-MAAF de l'apprentissage en artisanat ? (lemondedesartisans.fr)

¹² 20240125_Apprentissage_Artisanat_TPE.pdf

¹³ L'apprentissage dans l'artisanat | Artisanat.fr

¹⁴ France compétences met à jour le référentiel unique des niveaux de... (aefinfo.fr)

¹⁵ L'artisanat redoute que des formations en apprentissage soient menacées (ouest-france.fr)

Les difficultés du domaine

UNE BAISSÉ DE L'ACTIVITÉ

Pour l'Île-de-France au 1^{er} trimestre 2022, 53 % des entreprises artisanales ont été touchées par une baisse de chiffre d'affaires¹⁶ : mis à mal durant la crise sanitaire, les artisans sont aussi impactés aujourd'hui par le contexte d'inflation et la fin des aides COVID délivrées par l'Etat.

UNE PÉNURIE DE LA MAIN D'ŒUVRE

D'après l'enquête de besoin en main d'œuvre (BMO de France Travail) en 2024, les difficultés de recrutement que connaît l'artisanat atteint un taux de 57 %¹⁷.

Une étude de la CMA réalisée en février 2023 identifie les principales raisons :



Source : Besoin en main-d'œuvre et en compétences - février 2023.
Dans l'artisanat : constats et propositions Politiques - Chambre de Métiers

Face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'artisanat, avec 69 % des candidats ne répondant pas aux critères de qualification, le Projet de Transition Professionnelle (PTP) apparaît comme une des solutions clés.

En effet, ce dispositif permet aux salariés du secteur privé de suivre une formation certifiante à leur initiative, pour changer de métier, tout en maintenant leur salaire durant leur formation, et une prise en charge des coûts pédagogiques.

Il s'agit d'un levier essentiel pour adapter les qualifications des salariés aux exigences actuelles, tout en facilitant l'accès à des métiers souvent délaissés. Grâce à ce dispositif, les entreprises artisanales peuvent non seulement combler les postes vacants mais aussi garantir la pérennité de leur savoir-faire en formant des professionnels qualifiés et motivés.

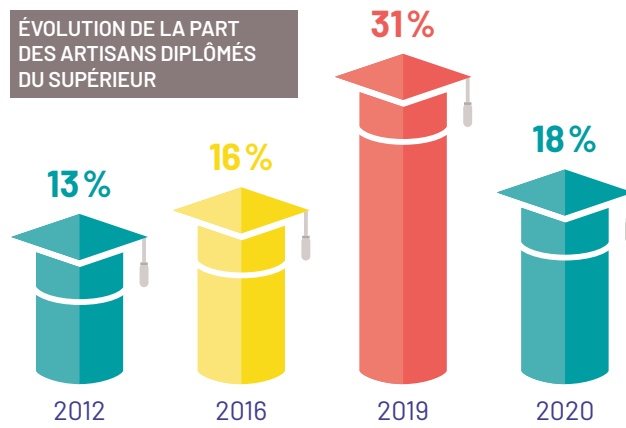
Le profil des artisans français

LES ARTISANS DE PLUS EN PLUS DIPLÔMÉS

Au fil des années, on constate chez les artisans une montée en qualifications¹⁸.

Selon la DARES, la majorité reste diplômée du CAP (42 %), bien que cette part diminue.

Le CAP, accessible dès la fin du collège, offre une formation rapide et spécialisée qui permet d'acquérir des techniques et savoir-faire précis, particulièrement adaptée aux métiers de l'artisanat.

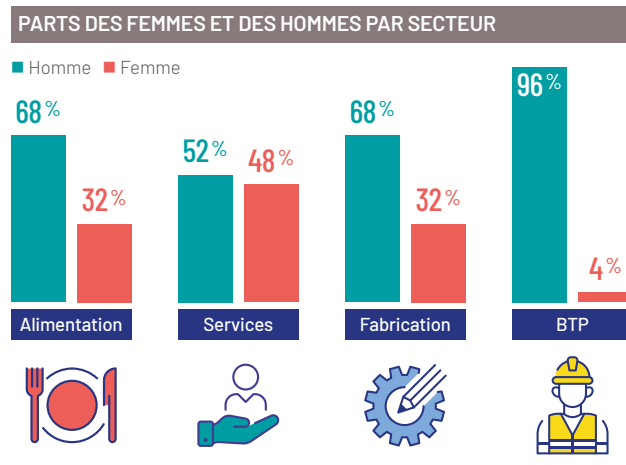


Source : Portraits statistiques des métiers - DARES (travail-emploi.gouv)

UNE LENTE FÉMINISATION CHEZ LES ARTISANS

En Île-de-France tout comme au national, les femmes sont aussi sous représentées dans la création d'entreprise. En 2022, selon le rapport Artisanat & Attractivité, elles ne sont que **26 % dans la création des entreprises** (10 502 pour un total de 39 800)¹⁹. En 2023, lorsqu'elles créent des entreprises c'est majoritairement dans le secteur des services (55 %), et dans la fabrication (28 %), selon la CMA Île-de-France. La part des femmes actives dans l'artisanat reste donc faible mais tend à progresser.

On observe de grandes disparités sectorielles dans l'artisanat, notamment une faible part de femmes dans les métiers du bâtiment (4 %), quand elles sont 48 % dans le secteur des services.



Source : Baromètre de l'artisanat, ISM, Novembre 2023

¹⁶ cma-idf-chiffres-cles-digital.pdf

¹⁷ France Travail BMO 2024 (pole-emploi.org)

¹⁸ cma-idf-chiffres-cles-digital.pdf

¹⁹ Portrait des artisans (Baromètre de l'artisanat ISM/MAAF - novembre 2023)
Institut Supérieur des Métiers (infometiers.org)

DES ARTISANS ENTREPRENEURS

L'entrepreneuriat prend une place importante dans l'artisanat :

En 2023, 35 % des artisans ont le statut de micro-entrepreneurs²¹ en Île-de-France.

Aujourd'hui on compte $\frac{1}{4}$ **des entrepreneurs** inscrits au sein d'une Chambre de métiers et de l'artisanat²². La création d'entreprises dans ce domaine augmente depuis 2 ans, impulsée principalement par les secteurs du **bâtiment** et des **services**²³.

LES SENIORS, NOMBREUX DANS L'ARTISANAT

Le domaine connaît un vieillissement, tant chez les chefs d'entreprise que parmi les employés, ce qui fait de lui le deuxième domaine avec la plus forte présence de travailleurs seniors, derrière l'agriculture. En 2023, le baromètre de l'ISM constate que l'âge moyen des artisans augmente en France, en raison d'une croissance de seniors entrepreneurs notamment dû au report de l'âge légal de départ à la retraite. **L'âge moyen** des artisans français est **46 ans**, et les **seniors** représentaient **41 % des travailleurs de l'artisanat en 2020**. En Île-de-France, l'âge moyen des artisans en 2023 est **39 ans**²⁴.

Par ailleurs, la reprise d'entreprise est aussi cruciale, puisqu'une grande part des entreprises artisanales en Île-de-France sont dirigées par des personnes de plus de 60 ans.

LUTTE CONTRE L'USURE PROFESSIONNELLE : DEUX NOUVEAUX DISPOSITIFS PORTÉS PAR LES ASSOCIATIONS TRANSITIONS PRO

Dans le cadre de l'allongement des carrières, allant de pair avec le recul de l'âge légal de départ à la retraite, 2 nouveaux dispositifs de reconversion professionnelle ont été confiés au réseau des Transitions Pro en 2024 : le FIPU (Fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle) et le PUR (Prévention Usure Professionnelle).

Le FIPU

permet aux salariés exposés à un ou plusieurs facteurs de risque professionnels ergonomiques d'accéder au PTP pour changer de métier.

Le PUR

concerne les salariés qui disposent d'un C2P (Compte Professionnel de Prévention). Il leur permet de mobiliser leurs points C2P dans le but de financer des actions menant vers une reconversion professionnelle : bilan de compétences, Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), formation certifiante.

Ces deux dispositifs offrent un soutien financier aux bénéficiaires et facilitent leur reconversion tout en assurant leur protection face aux risques professionnels.



²¹ chiffres-cles-de-l-artisanat-francilien-edition-2023.pdf

²² Record de créations d'entreprises dans l'artisanat en 2021 | Les Echos

²³ Les chiffres clés de la création d'entreprise artisanale - Baromètre de l'artisanat ISM/MAAF
Institut Supérieur des Métiers (infometiers.org)

²⁴ chiffres-cles-de-l-artisanat-francilien-edition-2023.pdf

En quelques mots, pouvez-vous nous dire ce qu'est l'U2P ?

L'Union des entreprises de proximité (U2P), est une organisation patronale française interprofessionnelle qui représente 3,7 millions d'entreprises à l'échelle nationale. Elle est composée de 4 membres : la CAPEB (entreprises du bâtiment), la CNAMS (entreprises de la fabrication et des services), la CGAD (entreprises alimentaires de proximité), l'UNAPL (entreprises libérales). Ses missions sont de défendre et représenter les entreprises de proximité, ainsi que d'en faire leur promotion. En Île-de-France, l'U2P représente 921 000 entreprises (soit 58 % des entreprises franciliennes).

Quelles sont les initiatives de l'U2P pour promouvoir les métiers de l'artisanat ?

Cela inclut la participation à des salons (comme le Salon Générations Reconversion de Transitions Pro Île-de-France), le lobbying auprès des parlementaires, aussi une campagne de communication financée par l'OPCO EP²⁵ pour optimiser l'image des entreprises de proximité.

“Les besoins en compétences des entreprises de proximité ont rarement été aussi importants qu'aujourd'hui.”

Quels sont les principaux défis rencontrés par les artisans en matière de recrutement, de formation ?

Les besoins en compétences des entreprises de proximité ont rarement été aussi importants qu'aujourd'hui. Ils sont la première préoccupation des dirigeants de PME et de TPE quel que soit le secteur d'activité. L'U2P considère que la priorité doit aller à la réduction des difficultés de recrutement et soutient donc toute mesure de nature à encourager le retour à l'emploi :

- Développer les formations qui permettront aux demandeurs d'emploi d'avoir les compétences requises par les entreprises,
- Promouvoir les métiers qui subissent d'importantes difficultés de recrutement,
- Lever les freins périphériques : aide à la mobilité, au logement, à la garde d'enfants...
- Accompagner les petites entreprises dans leurs démarches de recrutement,
- Renforcer le service public de l'emploi à destination des petites entreprises pour parvenir à une meilleure adéquation entre les profils recherchés et les candidatures proposées.

“Pour être vraiment performant, accompagner nos entreprises et faire monter en compétences nos salariés, il est fondamental de structurer à l'échelle des territoires une coordination et une mise en visibilité des ressources de formation et des offres d'emploi à destination de ces publics.”

Antony Hadjipanayotou
Président de l'U2P Île-de-France

UNE NOUVELLE CONVENTION ENTRE TRANSITIONS PRO ÎLE-DE-FRANCE ET LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT ÎLE-DE-FRANCE

Transitions Pro Île-de-France et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Île-de-France ont signé leur toute première convention de partenariat en 2024. D'une durée de 3 ans, elle vise à s'adapter aux évolutions réglementaires et conjoncturelles. L'ambition principale est d'unir leurs forces pour offrir encore plus d'opportunités de reconversion professionnelle, autour d'objectifs communs :

- Orienter au mieux les bénéficiaires
- Développer l'attractivité des métiers de l'artisanat
- Accompagner les bénéficiaires vers une pérennisation de leur devenir professionnel, qu'il s'agisse d'une transition professionnelle et / ou d'une création - reprise d'entreprise
- Mettre en relation les salariés en reconversion avec les entreprises de l'Artisanat

“Grâce à ce partenariat, nous ouvrons de nouvelles perspectives pour tous ceux qui souhaitent se réinventer et s'épanouir dans le monde de l'artisanat. Nous mobilisons nos expertises pour offrir à nos publics une meilleure compréhension des enjeux de la reconversion, des métiers qui recrutent et de l'entrepreneuriat.”

Hasnae Touati
Coordinatrice au sein de Transitions Pro Île-de-France

²⁵ Organisation paritaire administrée par des représentants employeurs et des représentants de salariés, pour les entreprises de proximité

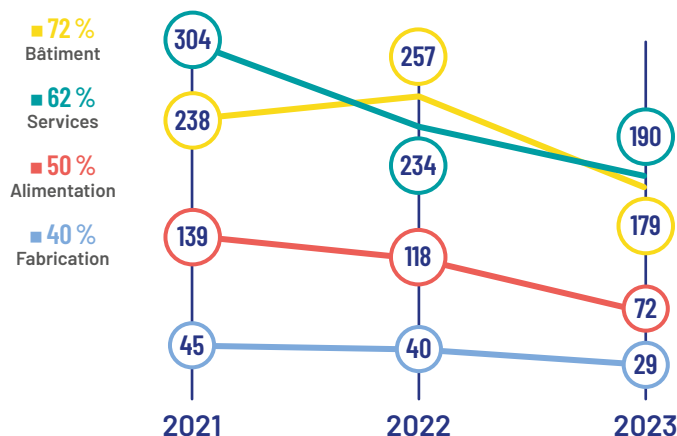
Comment Transitions Pro Île-de-France accompagne les reconversions vers les métiers de l'artisanat ?

Entre 2021 et 2023, 2 783 dossiers PTP ont été déposés pour le domaine artisanal. Transitions Pro Île-de-France a financé 1 845 dossiers PTP,

soit un montant engagé de 62 682 601 €, dont la majorité dans les secteurs des **services** (1 096 dossiers) et du **bâtiment** (901 dossiers).

UN TAUX D'ACCEPTATION VARIABLE SELON LES SECTEURS

En 2023, le taux d'acceptation moyen dans l'artisanat est de 61 % (soit 4 points de moins que pour tous domaines confondus), mais variable selon les secteurs :



Depuis 2021 on note une baisse des dossiers financés dans le domaine, à mettre en lien avec une baisse conséquente du nombre de dossiers déposés pour chaque secteur de l'artisanat.

En 2023, les 10 premières formations financées par Transitions Pro Île-de-France sont :

FORMATIONS	NB DE DOSSIERS FINANCÉS	TAUX D'ACCEPTATION MOYEN	
Installateur thermique et sanitaire	97	86 %	
Pâtissier	50	51 %	
Monteur dépanneur frigoriste	32	87 %	
Ambulancier	27	77 %	
Electricien	21	81 %	
Esthétique Cosmétique Parfumerie	18	51 %	
Concepteur designer UI	17	47 %	
Electricien d'équipement du Bâtiment	12	60 %	
Boulangier	11	48 %	
Métiers de la coiffure	11	61 %	

Le Conseil d'Administration de Transitions Pro Île-de-France a décidé d'attribuer :

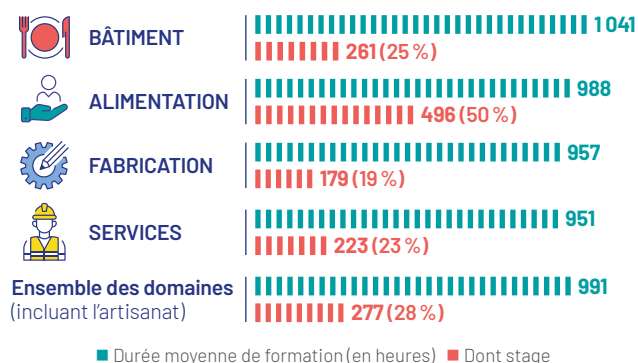
→ 1 point de priorité aux dossiers des salariés provenant des TPE

→ 3 points de priorité lorsque la formation demandée vise un métier priorisé par Transitions Pro Île-de-France, (dont ceux de l'artisanat)

Cette priorité est intégrée dans les décisions de financement.



DURÉE DES FORMATIONS EN NOMBRE D'HEURES



Alors que la Formation ouverte et à distance (FOAD) représente 4 % du total des heures de formation tous domaines confondus, dans le domaine artisanal les chiffres varient. La FOAD constitue :

- Moins de 2 % des heures de formation dans les secteurs du bâtiment, de l'alimentation, et de la fabrication
- 9 % dans le secteur des **services**, soit **5 points de plus que la moyenne totale des formations financées** par Transitions-Pro Île-de-France.

Qui sont les bénéficiaires du PTP qui se dirigent vers l'artisanat ?

Sur les trois dernières années :

- Les bénéficiaires de l'artisanat sont majoritairement des hommes, avec seulement **31 % de femmes bénéficiaires**.
- La majorité reste les 31-40 ans, mais on constate un vieillissement avec **+ 4pts pour la tranche d'âge des 41-50 ans** depuis 2021.
- Les CSP les plus représentées dans l'artisanat sont **les employés et les agents techniques – agents de maîtrise – techniciens (58 %)**.

Entre 2021 et 2023, les 3 principaux secteurs de provenance des bénéficiaires :

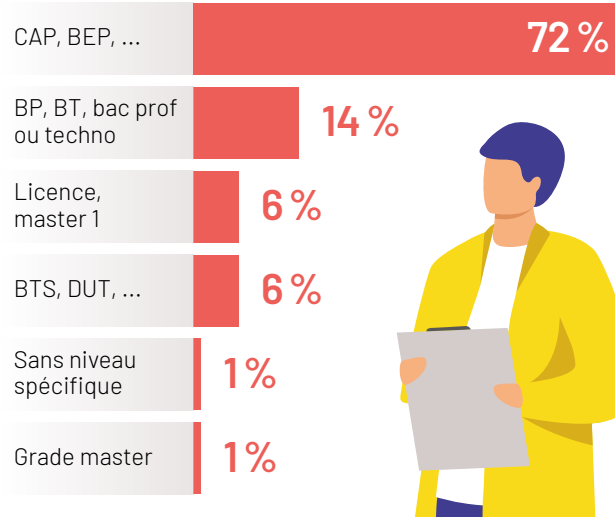
- Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles : **18 %**
- Transports et entreposage : **17 %**
- Activités de services administratifs et de soutien : **16 %**

*“À la fin de ma formation, j'ai été employé dans une entreprise de luxe. Je suis actuellement en processus de recrutement pour un atelier plus traditionnel de maroquinerie. **Ce qui a motivé ma reconversion, c'est la quête de sens et la satisfaction de créer quelque chose de ses mains, car avant je passais mes journées sur l'ordinateur, sans rien faire de concret. La maroquinerie est un domaine où l'on touche et où l'on transmet, ce sont des métiers qui se perdent malheureusement. J'avais déjà fait deux petits stages en loisir pour voir si ça me plaisait, puis je me suis renseigné de mon côté sur les écoles. J'ai été accompagné par l'Apec. Je suis ravi de ce que Transitions Pro m'a permis de faire.**”*

Bastien, 36 ans

Anciennement cadre dans la direction artistique, bénéficiaire du PTP en maroquinerie

Le CAP reste le niveau le plus visé par les bénéficiaires dans leur projet de reconversion :



Parmi les bénéficiaires, on compte 13 % d'hommes et femmes diplômés d'un niveau supérieur au Bac, dont :

- 6 % titulaires d'un niveau BTS ou DUT
- 6 % de niveau Licence, Master 1
- 1 % de niveau Master

LES CADRES : NOMBREUX DANS L'ARTISANAT

Les cadres représentent 14 % en moyenne des bénéficiaires (contre 9 % tous domaines confondus).

On note une plus forte concentration dans deux secteurs :

- L'alimentation : **18 %**
- La fabrication : **16 %**

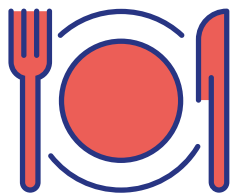
Selon l'APEC²⁶, 31 % des cadres envisagent une reconversion professionnelle, mais seuls 8 % ont amorcé des démarches. Parmi les motivations figurent :

- L'envie d'exercer un métier passion
- La quête de sens dans le travail (un emploi plus aligné avec ses valeurs)
- L'amélioration des conditions de travail et de vie

Par ailleurs, **8 cadres sur 10** se disent prêts à suivre une formation de plus de 3 mois pour concrétiser leurs projets.

²⁶ Reconversion professionnelle des cadres (apec.fr)

Zoom par secteur d'activité de l'artisanat*



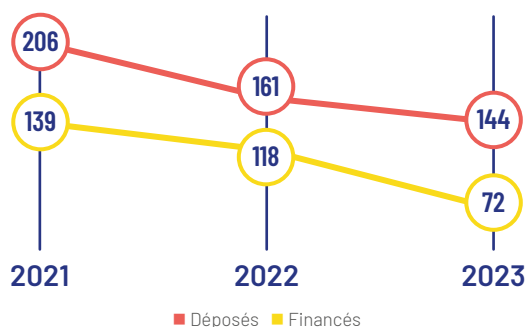
L'ALIMENTATION

Le secteur regroupe plus de 21 métiers, qui comptent d'après la CMA²⁸, 198 330 entreprises en France et 29 100 emplois à pourvoir. Cela représente 9 % des entreprises artisanales en France²⁹.

Au sein de Transitions-pro Île-de-France entre 2021 et 2023, les demandes pour le secteur de l'alimentation dans l'artisanat représentent :

- **15 % des dossiers financés** dans l'artisanat (329 dossiers)
- Un coût moyen de dossier de **32 978 €** (équivalent à la moyenne tous domaines confondus)
- Un secteur à majorité demandé par les femmes, à **57 %**
- Un **taux d'acceptation** des dossiers de **63 %** en moyenne

ÉVOLUTION DES DEMANDES ET ACCEPTATIONS DES DOSSIERS PTP DU SECTEUR ALIMENTATION



Avec la baisse de nombre de dossiers déposés depuis 2021, on note aussi une **baisse du taux d'acceptation de -17 pts** (50 % en 2023).

Les métiers les plus financés dans ce secteur ces dernières années sont :

- **Pâtissier**, 197 dossiers (métier avec de grands besoins de recrutements)
- **Boulangier**, 84 dossiers (métier avec de grands besoins de recrutements)
- **Charcutier-traiteur**, 11 dossiers
- **Chocolatier confiseur**, 7 dossiers
- **Pizzaiolo**, 7 dossiers

QUE DEVIENNENT LES BÉNÉFICIAIRES FORMÉS DANS LE SECTEUR DE L'ALIMENTATION ?

6 mois après la fin de leur formation³⁰, **92 % des répondants déclarent avoir obtenu leur diplôme.**

87 % des répondants ont réussi leur reconversion ou sont en cours. Parmi eux, 78 % occupent un emploi 6 mois après en lien avec leur formation.

ALIMENTATION : SITUATION 6 MOIS APRÈS LEUR FORMATION



78 % occupent un emploi



15 % sont de retour en formation



7 % sont demandeurs d'emploi

* Données de l'Observatoire des Transitions Professionnelles, sortants de formation - 2021/2022 (532 répondants). Ces données proviennent de l'Enquête devenir, questionnaire administré à tous les bénéficiaires de financements PTP par Transitions Pro Île-de-France depuis 2020, afin de suivre leur parcours six mois après la fin de leur formation.

²⁸ Métiers de bouche, de l'alimentation | Artisanat.fr

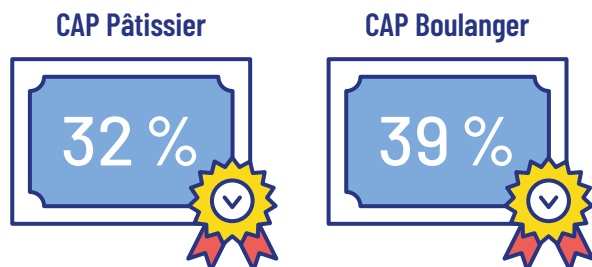
²⁹ Chiffres clés - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Paris (cma-paris.fr)

³⁰ Données de l'Observatoire des Transitions Professionnelles, sortants de formation - 2021/2022 (532 répondants).

Source : Données de l'Observatoire des Transitions Professionnelles, sortants de formation - 2021/2022 (532 répondants)

Les **moins de 30 ans** sont **93 %** à avoir **réalisé ou à être en cours de mise en œuvre de leur projet de reconversion**, dans les 6 mois qui suivent leur formation. A contrario les plus de 50 ans sont 29 % à avoir abandonné leur projet.

Pour les deux métiers les plus représentés dans l'enquête, des taux relativement faibles de reconversion réalisée à 6 mois comparés à la moyenne de 78 % sur les deux dernières années.



Toutefois deux éléments sont à prendre en compte :

- Le souhait de la création d'entreprise à l'entrée en formation (67 % des répondants du CAP Pâtisserie et 35 % du CAP Boulanger) : l'accès l'emploi à temps plein en tant qu'auto-entrepreneur peut souvent être plus long que pour les artisans salariés.
- Des taux d'abandon significatifs sont aussi observés, 14 % pour le CAP Pâtissier (sur 56 répondants) et 7 % pour le CAP Boulanger (sur 29 répondants).

Pour les répondants du secteur de l'alimentation qui ont réussi leur reconversion :

- **94 %** travaillent à temps complet
- Parmi ceux qui n'ont pas changé d'employeur, **12 %** sont restés dans leur entreprise d'origine et ont fait l'objet d'une mobilité interne.

"J'avais envie de me reconverter depuis quelques années, je faisais déjà beaucoup de pâtisserie à côté. Je ne me sentais plus épanouie au bureau, j'me suis dit c'est le moment. Je me suis renseignée auprès de l'APEC, et on m'a expliqué les solutions pour faire une reconversion dans de bonnes conditions, alors je me suis lancée. La formation s'est très très bien passée, j'ai rien à dire, ça a vraiment comblé mes attentes. Quand on est bien accompagnée comme ça a été mon cas avec l'APEC, c'est un soulagement, et ce que permet Transitions Pro c'est super. C'est un vrai soutien, un support. Après ma deuxième formation, j'aimerais travailler un peu dans le domaine et ensuite monter ma propre entreprise."

Sarah, 36 ans

Anciennement attachée commerciale et administrative, bénéficiaire du PTP en boulangerie

*"Je n'ai pas de formation initialement, je suis cuisinière, donc déjà dans les métiers de bouche. Et le CAP ça a fait raisonner en moi cette passion pour ces produits-là, qui m'anime depuis le plus jeune âge. Pour moi l'artisanat c'est une identité forte, c'est ma passion. Je suis fille de fromager et pour moi c'est important, dès que j'en aurais l'occasion je prendrai des apprentis, pour transmettre ce beau métier. Il ne faut pas se leurrer, on a la chance d'avoir Transitions Pro, mais il ne faut pas oublier qu'il faut une bonne dose d'investissement personnel. C'est un métier un peu dur, vous êtes en poste à 5 h du matin. **(On a la chance de se reconvertir, mais il faut une bonne motivation.)** Au moyen / long terme, j'espère un jour travailler loin de Paris et ouvrir mon affaire, ma formation me le permet."*

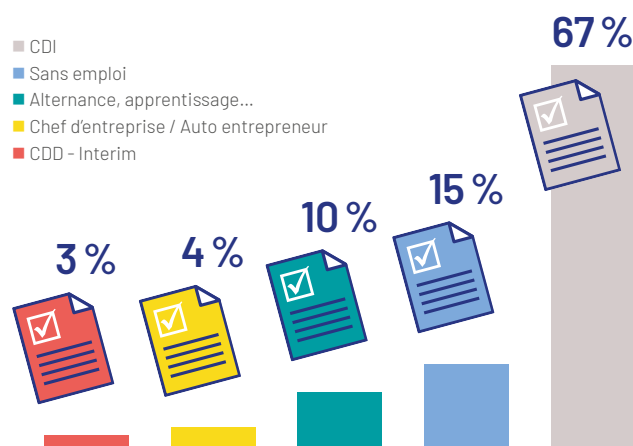
Anne-Sophie, 41 ans

Anciennement Cheffe de partie, bénéficiaire du PTP pour le métier Charcutier-Traiteur

Parmi tous les salariés ayant suivi une formation dans le secteur de l'artisanat, c'est dans le secteur de l'alimentation que l'on trouve la plus forte part des bénéficiaires demandeurs d'emploi 6 mois après leur formation (15 %).

Selon l'étude « Attractivité des métiers, fidélisation des salariés » de l'Observatoire des métiers³¹, les métiers de l'alimentation du détail notamment souffrent d'un manque de valorisation et de reconnaissance sociale. Pour les salariés en reconversion, les premières motivations sont l'exercice d'un métier passion et la possibilité de devenir auto-entrepreneur, à 79 %. La moitié des salariés en reconversion s'oriente vers l'alimentation de détail en vue d'avoir un meilleur équilibre entre la vie personnelle et professionnelle. La rémunération dans ce secteur conduit 92 % des répondants de l'enquête à exprimer des réticences pour certains postes et par conséquent, des difficultés de recrutements pour les employeurs.

TYPE DE CONTRAT APRÈS RECONVERSION



³¹ Observatoire-métiers-alimentation_Attractivité-et-fidélisation_synthèse_2023.pdf (sharepoint.com)

Zoom par secteur d'activité de l'artisanat*



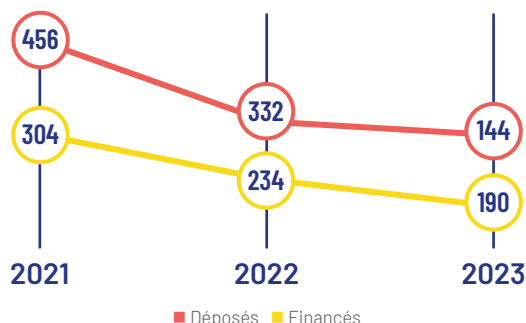
LES SERVICES

En 2023, le secteur des services compte 620 001 entreprises, offre 71 270 emplois et représente 46 % des entreprises artisanales en France³².

Entre 2021 et 2023 chez Transitions Pro Île-de-France, les demandes représentent :

- **39 % des dossiers financés** de l'artisanat (728 dossiers)
- Un coût moyen de dossier de **33 478 €** (équivalent à la moyenne pour tous domaines confondus).
- Un secteur à majorité demandé par les hommes, à **58 %**
- Un **taux moyen d'acceptation** des dossiers de **66 %**.

EVOLUTION DES DEMANDES ET ACCEPTATIONS DES DOSSIERS PTP DU SECTEUR SERVICES



Le secteur est celui pour lequel on constate **la plus grande baisse de dossiers déposés** (moins 148 dossiers depuis 2021), mais **un taux d'acceptation qui reste élevé**, à 62 % en 2023.

22 % des bénéficiaires sont sans diplôme avant leur PTP, quand on en compte 10 % en 2020 dans le secteur des services en France³³.

Les métiers les plus financés du secteur ces dernières années sont :

- **Monteur dépanneur frigoriste**, 107 dossiers
- **Esthéticien cosmétique**, 94 dossiers (métier avec une forte demande de recrutements)
- **Concepteur web designer graphique**, 82 dossiers
- **Ambulancier**, 74 dossiers
- **Métiers de la coiffure**, 58 dossiers (métier avec une forte demande de recrutements)

QUE DEVIENNENT LES BÉNÉFICIAIRES FORMÉS DANS LE SECTEUR DES SERVICES ?

6 mois après la fin de leur formation, **94 %** des répondants déclarent avoir **obtenu leur diplôme**.

90 % des répondants ont mis en œuvre leur projet de reconversion ou sont en cours.

Parmi eux, 90 % occupent un emploi 6 mois après en lien avec leur formation :

SERVICES : SITUATION 6 MOIS APRÈS LEUR FORMATION



90 % occupent un emploi



4 % sont de retour en formation



6 % sont demandeurs d'emploi



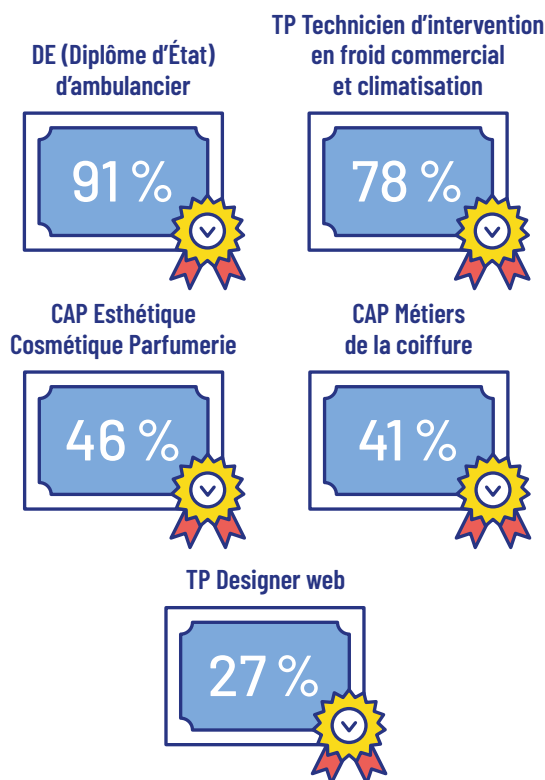
* Données de l'Observatoire des Transitions Professionnelles, sortants de formation - 2021/2022 (532 répondants). Ces données proviennent de l'Enquête devenir, questionnaire administré à tous les bénéficiaires de financements PTP par Transitions Pro Île-de-France depuis 2020, afin de suivre leur parcours six mois après la fin de leur formation.

³² Caractéristiques - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Paris (cma-paris.fr)

³³ Baromètre-ISM-MAAF-portrait-artisans-2023-7gunr4.pdf (sharepoint.com)

Source : Données de l'Observatoire des Transitions Professionnelles, sortants de formation - 2021/2022 (532 répondants)

Le taux de reconversion réalisée pour les **Techniciens d'intervention en froid commercial et climatisation** est particulièrement élevé, lorsqu'on note de grandes difficultés de recrutement pour ce métier d'après le baromètre de la main d'œuvre 2024³⁴.



“Je travaillais dans mon entreprise depuis plus de 10 ans, je savais que je voulais m'orienter vers la beauté mais je ne savais pas quoi précisément. Au moment de remplir mon dossier PTP, j'ai vu que pour ouvrir son entreprise il fallait un CAP. A ce moment-là j'ai pu voir des options que je ne connaissais pas comme prothésiste onguilaire, je les ai ajoutés à ma demande. J'ai eu mon CAP en soins du corps, et ensuite un CQP en prothésiste onguilaire. Tout s'est fait de manière assez fluide, à la fin de ma formation j'ai quitté mon employeur pour ouvrir ma structure. Ça fait 1 an aujourd'hui que j'ai ma propre entreprise, ça a été plutôt simple. Mais je pense quand même qu'il faudrait rendre les renseignements plus accessibles concernant la reconversion professionnelle, car c'est une super opportunité.”

Yashoda, 34 ans

Anciennement Directrice d'une boutique de vêtements, bénéficiaire du PTP dans l'esthétique

“J'avais l'idée de venir en aide aux autres, après financièrement je ne pouvais pas me permettre de quitter mon emploi et de partir comme ça en formation. Donc le dispositif PTP de Transitions Pro était indispensable. J'ai été accompagné par un CEP pour remplir le dossier. À la fin de la session de formation on avait déjà beaucoup d'offres d'emploi, il y a énormément de demandes. J'ai trouvé très rapidement un poste d'ambulancier. Je suis très à l'aise actuellement et j'aime beaucoup mon métier.”

Freddy, 29 ans

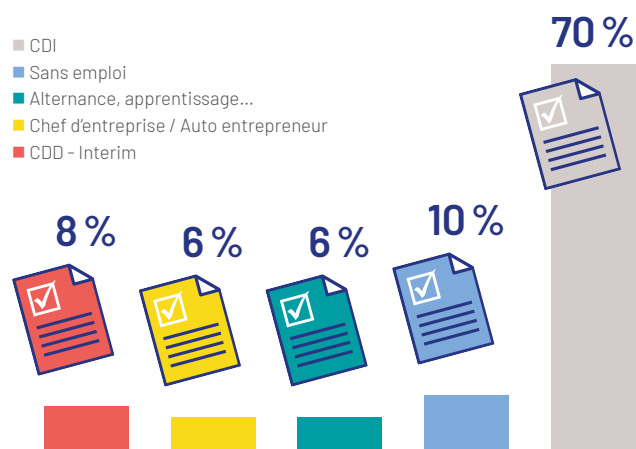
Anciennement manager de rayon, bénéficiaire du PTP pour le métier d'ambulancier

Pour l'ensemble des répondants du secteur des services :

- **95 %** travaillent à temps complet
- Parmi ceux qui n'ont pas changé d'employeur, **10 %** sont restés dans leur entreprise d'origine et ont fait l'objet d'une mobilité interne.

C'est dans les services que l'on trouve la plus forte part des bénéficiaires en CDI 6 mois après leur formation, parmi tous les secteurs de l'artisanat :

TYPE DE CONTRAT APRÈS RECONVERSION



³⁴ France Travail BMO 2024 (pole-emploi.org)

Zoom par secteur d'activité de l'artisanat*



LA FABRICATION

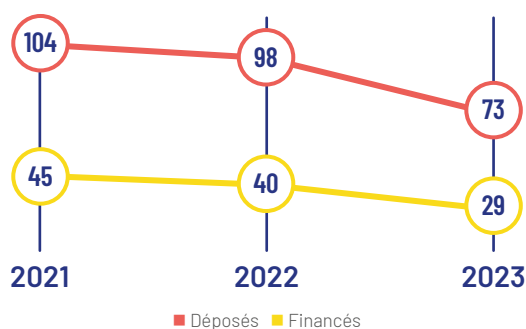
D'après la CMA en 2023³⁵, le secteur de la fabrication représente en France près de 240 000 entreprises et plus de 36 000 postes à pourvoir (soit 19 % des entreprises artisanales³⁶).

C'est dans ce secteur que l'on compte la plus forte proportion d'artisans diplômés de l'enseignement supérieur, avec 32 % en 2020.

Entre 2021 et 2023, les demandes pour la fabrication dans le domaine artisanal représentent :

- 6 % des dossiers financés dans l'artisanat (114 dossiers)
- Un montant engagé de **38 730 €** (soit presque 6 000 € plus cher que la moyenne pour tous domaines confondus)
- Un secteur à majorité demandé par des femmes, à **72 %**.
- Un **taux d'acceptation de 41 %** en moyenne.

EVOLUTION DES DEMANDES ET ACCEPTATIONS DES DOSSIERS PTP DU SECTEUR FABRICATION



Dans le secteur de la fabrication la baisse des dossiers déposés est la moins importante du domaine artisanal (moins 31 dossiers seulement depuis 2021), mais le **taux d'acceptation reste le plus faible** (40 % en 2023).

La majorité des demandes provient des **31-40 ans** (plus de 45 %), le groupe d'âge le plus représenté pour l'ensemble des reconversions vers l'artisanat.

Avec 29 dossiers financés en 2023, la fabrication affiche le **taux d'acceptation le plus faible**, ce qui peut s'expliquer, entre autres, par un coût de dossier moyen plus élevé que dans les autres secteurs.

Au sein de Transitions-Pro Île-de-France, les reconversions les plus financées depuis 2021 concernent les métiers :

- **Artiste et technicien de la bijouterie-joaillerie**, 20 dossiers
- **Tourneur céramique**, 18 dossiers
- **Maroquinier**, 14 dossiers
- **Orthopédiste Orthésiste**, 9 dossiers
- **Métiers de la mode et du vêtement**, 9 dossiers

QUE DEVIENNENT LES BÉNÉFICIAIRES FORMÉS DANS LE SECTEUR DE LA FABRICATION ?

6 mois après la fin de leur formation, 96 % des répondants déclarent avoir obtenu leur diplôme.

95 % des répondants ont réussi leur reconversion, ou sont en cours d'y parvenir. Dans le détail 67 % occupent un emploi 6 mois après en lien avec leur formation :

FABRICATION : SITUATION 6 MOIS APRÈS LEUR FORMATION



67 % occupent un emploi



16 % sont de retour en formation



14 % sont demandeurs d'emploi



2 % sont en congé longue durée

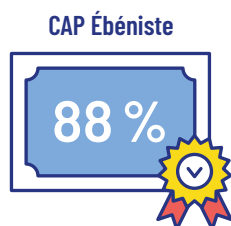
* Données de l'Observatoire des Transitions Professionnelles, sortants de formation - 2021/2022 (532 répondants). Ces données proviennent de l'Enquête devenir, questionnaire administré à tous les bénéficiaires de financements PTP par Transitions Pro Île-de-France depuis 2020, afin de suivre leur parcours six mois après la fin de leur formation.

³⁵ Métiers de la fabrication, confection, production | Artisanat.fr

³⁶ Chiffres clés - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Paris (cma-paris.fr)

Source : Données de l'Observatoire des Transitions Professionnelles, sortants de formation - 2021/2022 (532 répondants)

Pour l'ensemble des répondants du secteur de la fabrication, le meilleur taux de reconversion à 6 mois est celui de la formation "CAP ébéniste".

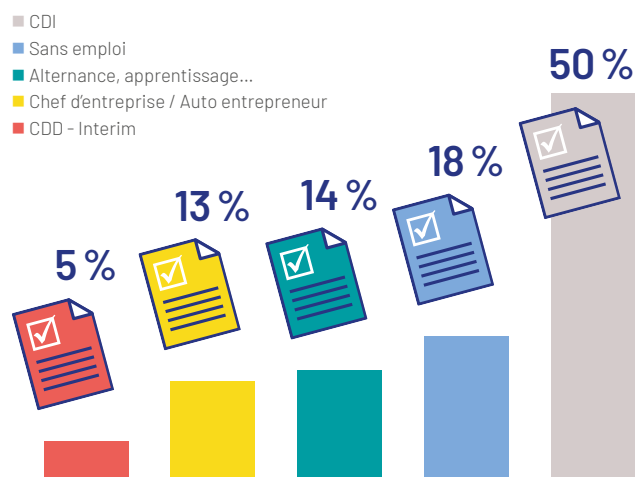


Sur l'ensemble des répondants de la fabrication :

- **93 %** travaillent à temps complet
- Seulement **2 %** des répondants n'ont pas changé d'employeur.

Les bénéficiaires qui exercent un métier en lien avec la formation suivie sont en grande majorité en CDI. C'est dans les services que l'on trouve la plus forte part des bénéficiaires en CDI 6 mois après leur formation, parmi tous les secteurs de l'artisanat :

TYPE DE CONTRAT APRÈS RECONVERSION



"Actuellement je fais les deux activités, je continue de travailler dans le cinéma et j'essaie en parallèle de développer mon activité artisanale. J'ai été motivée par le fait de retrouver des tâches manuelles, et d'avoir un meilleur rythme de vie. Financièrement pour l'instant ça n'est pas possible de me consacrer à ça pleinement, j'ai un statut de micro-entrepreneur et j'ai déjà vendu quelques créations, mais pas encore assez pour une clientèle suffisante. Je continue à faire des stages à ma propre initiative, ça n'est plus dans le cadre du financement de ma reconversion. Il ne faut pas s'attendre à pouvoir exercer ce métier pleinement à la sortie de l'école. À long terme mon but est d'avoir ma propre entreprise. En tout cas si ça ne porte pas ses fruits immédiatement après financièrement, ça m'apporte beaucoup à plein d'autres niveaux. Je suis ravie d'avoir fait ça, c'est une vraie chance."

Emilie, 44 ans

Anciennement régisseuse, bénéficiaire du PTP dans la maroquinerie



Zoom par secteur d'activité de l'artisanat*



LE BÂTIMENT

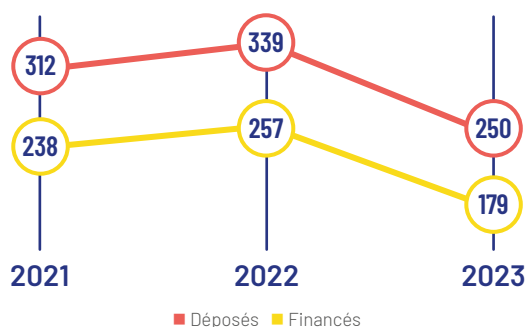
Le bâtiment dans l'artisanat regroupe les métiers en charge des sols, des toits et des murs nécessitant des compétences techniques et manuelles précises. Selon la CMA, le secteur du bâtiment représente 26 % des entreprises artisanales en France³⁷.

On compte actuellement 698 948 entreprises au niveau national et 73 840 postes à pourvoir³⁸.

Au sein de Transitions-pro Île-de-France entre 2021 et 2023, les demandes pour le secteur du bâtiment dans l'artisanat représentent :

- **37 % des dossiers financés** (674 dossiers)
- Un coût moyen de dossier de **34 193 €** (équivalent à la moyenne pour tous domaines confondus)
- Un secteur presque exclusivement demandé par des hommes, à **91 %**
- Un **taux d'acceptation de 75 %** en moyenne

EVOLUTION DES DEMANDES ET ACCEPTATIONS DES DOSSIERS PTP DU SECTEUR FABRICATION



Depuis 2021 le nombre de dossiers du bâtiment a baissé mais on note un pic de demandes en 2022, et un **taux d'acceptation qui reste très élevé** (72 % en 2023).

Les métiers les plus soutenus par Transitions Pro Île-de-France dans les demandes de reconversion sont :

- **Technicien / Installateur thermique et sanitaire**, 361 dossiers
- **Electricien / métiers de l'électricité**, 122 dossiers
- **Menuisier**, 48 dossiers
- **Peintre / décorateur en bâtiment**, 28 dossiers
- **Ebéniste**, 28 dossiers

QUE DEVIENNENT LES BÉNÉFICIAIRES FORMÉS DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT ?

6 mois après la fin de leur formation, **97 %** des répondants déclarent **avoir obtenu leur diplôme**.

93 % des répondants ont réussi leur reconversion, ou sont en voie d'y parvenir.

Parmi eux, **81 %** occupent un emploi 6 mois après en lien avec leur formation :

BÂTIMENT : SITUATION 6 MOIS APRÈS LEUR FORMATION



81 % occupent un emploi



8 % sont de retour en formation



9 % sont demandeurs d'emploi



2 % sont en congé longue durée

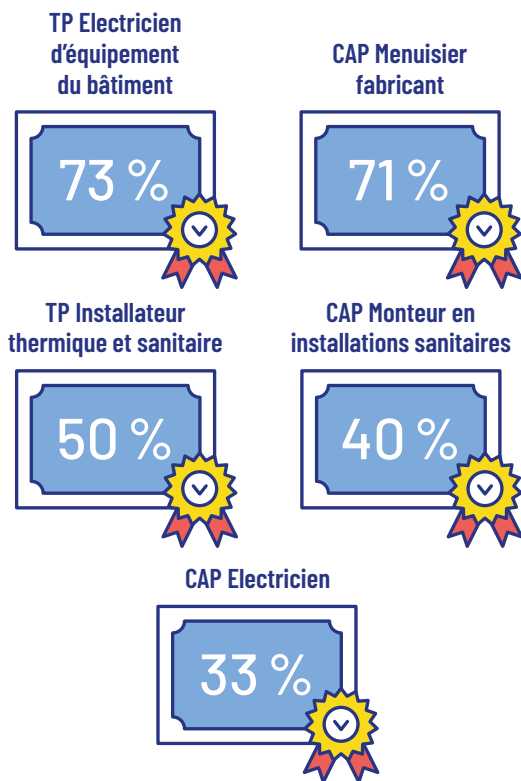
* Données de l'Observatoire des Transitions Professionnelles, sortants de formation - 2021/2022 (532 répondants). Ces données proviennent de l'Enquête devenir, questionnaire administré à tous les bénéficiaires de financements PTP par Transitions Pro Île-de-France depuis 2020, afin de suivre leur parcours six mois après la fin de leur formation.

³⁷ Chiffres clés - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Paris (cma-paris.fr)

³⁸ Métiers du bâtiment BTP | Artisanat.fr

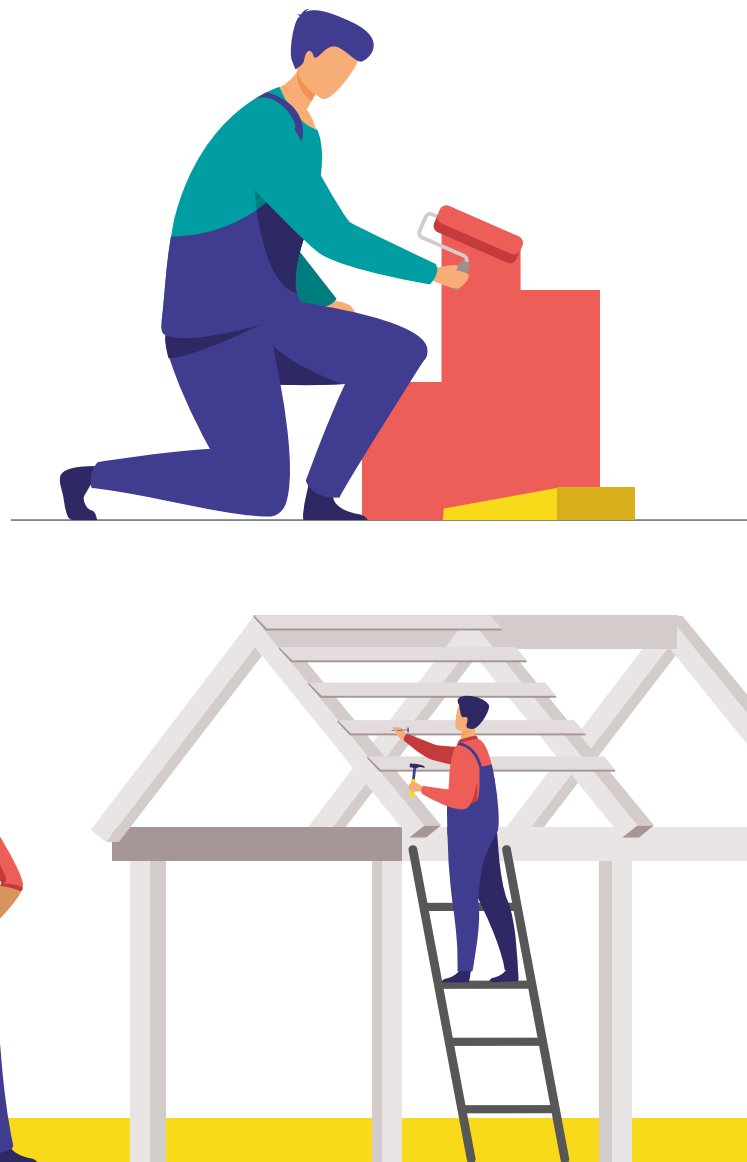
Source : Données de l'Observatoire des Transitions Professionnelles, sortants de formation - 2021/2022 (532 répondants)

Pour les métiers les plus représentés dans l'Enquête devenir, les taux de reconversion réalisée à 6 mois est de :



Pour l'ensemble des répondants du bâtiment :

- 92 % travaillent à temps complet
- 9 % des répondants n'ont pas changé d'employeur



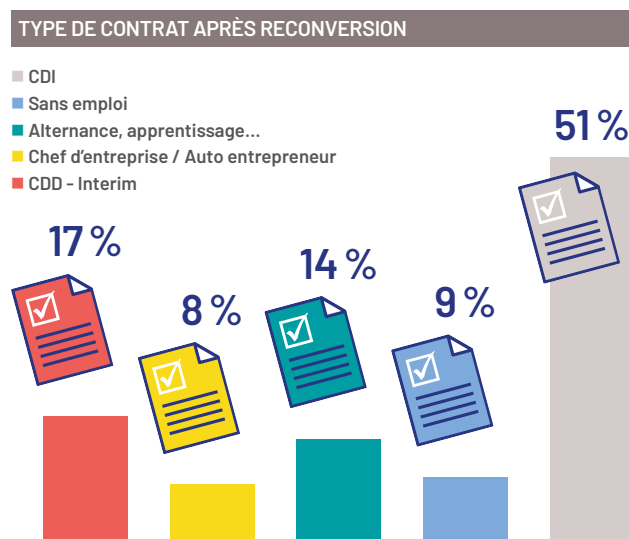
“Je ne me retrouvais plus dans ce que je faisais, j’ai donc décidé de me reconverter. J’ai été accompagnée par un CEP (Conseiller en évolution professionnelle), et ma formation ensuite s’est très bien passée, ça fait un an que je travaille en tant que peintre décorateur auprès de mes nouveaux employeurs, qui m’ont recruté à l’issue du stage réalisé chez eux.

En parallèle, j’ai créé mon statut d’auto-entrepreneur, mais pour le moment le salariat c’est plus sécurisant. J’ai pu avoir recours quelques fois à mon statut, pour certaines missions ça permet d’être plus flexible sur les contrats. »

Anne-Sophie, 35 ans

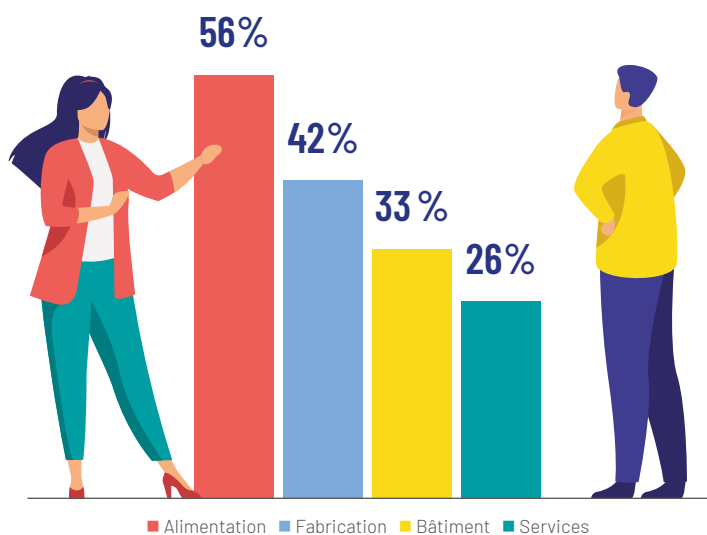
Anciennement agente de maîtrise, bénéficiaire du PTP dans la peinture décorative

Le type de contrat après la réussite de leur transition est en majorité le CDI :

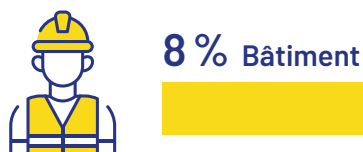
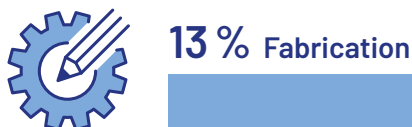
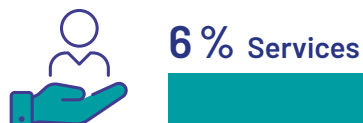
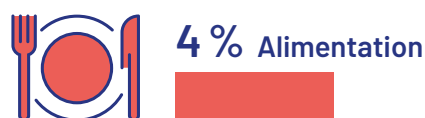


La création d'entreprise : un projet sur du long terme

D'après l'Observatoire des Transitions Professionnelles³⁹, la création d'entreprise motive une grande partie des bénéficiaires à engager leur projet de reconversion :



PART DES CHEFS D'ENTREPRISE ET AUTO-ENTREPRENEURS PAR SECTEUR DE L'ARTISANAT, 6 MOIS APRÈS LA FORMATION (2021/2022)



Source : Enquête devenir de l'Observatoire des Transitions Professionnelles, Sortants 2021-2022

Si une part plus importante d'auto-entrepreneurs est notable dans le secteur de la fabrication, on constate que la création d'entreprise n'est pas immédiate à la fin de la formation.

Parmi les raisons évoquées, il y a la nécessité de constituer un capital financier conséquent avant de se lancer en tant qu'auto-entrepreneur, et ainsi pouvoir couvrir des dépenses comme le financement de matières premières, de ressources techniques et/ou matérielles, et des locaux.

L'EMPLOI CUMULÉ CHEZ LES BÉNÉFICIAIRES DU DOMAINE ARTISANAL

D'après les mêmes données de l'Observatoire des Transitions Professionnelles sur l'ensemble du domaine artisanal, les sortants de formation de 2021 et 2022 déclarent exercer plusieurs emplois différents (en tant que salarié et auto-entrepreneur). Parmi ceux ayant réussi leur transition, 25 % des répondants du secteur de la fabrication déclarent avoir plusieurs emplois, quand le taux est de 10 % seulement pour les secteurs du bâtiment, des services et de l'alimentation.

Les bénéficiaires mentionnent comme principales raisons :

- **Permettre** une transition progressive vers la création de leur entreprise
- **Assurer** la fidélisation d'une clientèle, pour garantir une production suffisante et couvrir les coûts liés à l'activité à temps plein
- **Préserver** la sécurité financière que leur assure leur emploi initial

La seule condition dans le cas du double emploi est de ne pas faire concurrence à l'employeur (par exemple, un conducteur de train ne doit pas exercer en parallèle le métier de taxi ou de chauffeur VTC). Chaque employeur définit les termes de la concurrence pour sa structure.

³⁹ Données de l'Observatoire des Transitions Professionnelles, sortants de formation - 2021/2022 (532 répondants)

Éléments de réflexion



À l'issue de cette étude, des **pistes de réflexion** émergent :

Une baisse globale des demandes de PTP depuis 3 ans dans l'artisanat quel que soit le secteur

Alors que les besoins dans le domaine de l'artisanat vont croissant (près de 6 recruteurs sur 10 peinent à recruter une main d'œuvre qualifiée), on constate depuis 3 ans une baisse des demandes de PTP. Un manque d'attractivité qui rend d'autant plus nécessaire le partenariat de Transitions Pro Île-de-France avec la CMA, dont l'un des points clés est la promotion des métiers de l'artisanat.

Renforcement de la Formation et de l'Apprentissage

Étant donné l'importance de l'apprentissage dans le secteur artisanal, certains questionnements perdurent suite à la réduction des dépenses de financement de l'apprentissage annoncée par France compétences. Quels ajustements nécessaires les organismes de formation devront-ils mettre en place pour s'adapter aux nouveaux niveaux de prise en charge ? Comment optimiser les ressources pour maintenir la qualité de la formation ? La reconversion professionnelle : un levier pour compenser la réduction des dépenses sur ce poste ?

Facilitation de la reprise d'entreprise

Avec une grande part des entreprises artisanales dirigées par des personnes de plus de 60 ans, il paraît essentiel de faciliter la reprise d'entreprise. Comment identifier et encourager de potentiels repreneurs parmi les jeunes générations et les professionnels en reconversion ?

Comment assurer la continuité et la transmission des savoir-faire et des compétences spécifiques à chaque métier artisanal lors de la reprise ? Quelles mesures peuvent être prises pour garantir la pérennité et le développement des entreprises artisanales après la transmission ?

Adaptation aux nouvelles générations

Avec l'évolution des profils qui voient dans l'artisanat un secteur d'avenir, il conviendrait d'adapter davantage les programmes de formation et les opportunités professionnelles. Comment offrir des parcours de carrière clairs et attrayants peut aider à attirer et retenir les talents ? Intégrer davantage de modules sur l'entrepreneuriat et la reprise d'entreprise dans les cursus scolaires et la formation professionnelle, afin de sensibiliser aux opportunités de reprise ? Encourager la progression des artisans davantage par la reconnaissance et la valorisation (certifications, diplômes, titres professionnels) ?

Usure Professionnelle et Prévention

L'usure professionnelle constitue un enjeu majeur dans l'artisanat, souvent lié aux conditions de travail exigeantes et à la pénibilité de certaines tâches. Le Fonds pour l'Innovation en Prévention de l'Usure (FIPU) et le Compte Professionnel de Prévention (C2P) offrent des outils et des ressources précieux pour les artisans. Intégrer ces dispositifs dans les pratiques courantes des entreprises artisanales et sensibiliser les artisans à leur existence et à leurs avantages est crucial, pour garantir une meilleure qualité de vie et de travail dans ce secteur. De quelles manières les entreprises artisanales peuvent-elles utiliser la prévention de l'usure professionnelle comme un argument de recrutement et de fidélisation des talents ?



Vous souhaitez vous reconvertir ?





Étude produite par
Transitions Pro Île-de-France.

L'étude est disponible sur
www.transitionspro-idf.fr

Conception graphique, maquette
et mise en page : Agence Bolivie